

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**TRITHOR S**

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 1 sur 11

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit	Nom commercial : TRITHOR S
	N°AMM : FR-2018-0020
Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées	Produit biocide (TP18 : insecticides) Traitement préventif contre les termites, sous forme de film imprégné. Produit destiné aux professionnels du bâtiment.
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ENSYSTEX Europe 16 avenue de la Forêt 33320 EYSINES France Téléphone : +33 (0)5 56 47 84 27 Fax : +33 (0)5 56 47 77 56 E-mail: info@ensystex.fr
Numéro d'appel d'urgence	SAMU (15), centre antipoison le plus proche : ANGERS 02 41 48 21 21 NANCY 03 83 22 50 50 BORDEAUX 05 56 96 40 80 PARIS 01 40 05 48 48 LILLE 0 800 59 59 59 RENNES 02 99 59 22 22 LYON 04 72 11 69 11 STRASBOURG 03 88 37 37 37 MARSEILLE 04 91 75 25 25 TOULOUSE 05 61 77 74 47 ou INRS : 01 45 42 59 59 (ex ORFILA)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du mélange	Le produit est classé IRRITANT et DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications ultérieures : Sensibilisation cutanée cat 1 (H317) Aquatique aigüe cat 1 (H400) Aquatique chronique cat 1 (H410)
Principaux effets néfastes	
- physico-chimiques	Pas de danger particulier à notre connaissance.
- santé humaine	Des effets aigus sont possibles par toutes les voies d'exposition, principalement des irritations locales. Peut induire des dermatites de contact allergique. Voir les sections 4.2 et 11 pour plus de détails.
- environnement	La substance active (perméthrine) est très toxique pour les invertébrés aquatiques, les poissons, et les insectes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRITHOR S

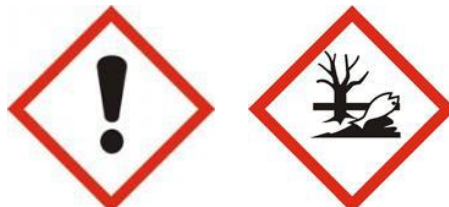
Date de révision : 20/07/2018

Version: 5.0

Page 2 sur 11

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Avertissement : ATTENTION

Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée (sensibilisation cutanée, cat. 1).

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques (dangereux pour le milieu aquatique- danger aigu, cat. 1).

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (dangereux pour le milieu aquatique- danger chronique, cat. 1).

Conseils de prudence :

P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P273 Eviter le rejet dans l'environnement

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU laver abondamment l'eau et au savon

P321 Traitement spécifique

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

P391 Recueillir le produit répandu

P501 Eliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale/locale.

Contient de la PERMÉTHRINE.

Autres dangers

Voir la Section 12 pour l'évaluation PBT.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRITHOR S

Date de révision : 20/07/2018

Version: 5.0

Page 3 sur 11

SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description

Toile non tissée en fibres de polyester, imprégnée d'une solution à base de **perméthrine**, et insérée entre deux films de polyéthylène (PEBD) fixés par une colle PVA.

La composition ci-dessous se rapporte à la solution d'imprégnation (représente environ 1.6% de l'article).

La concentration finale dans la toile est de 2 g/m² de perméthrine (soit 0.55%_{m/m}).

La perméthrine appartient à la famille des pyréthrinoïdes de type I.

Composants dangereux

	Concentration (%p/p)	Classification suivant le Règlement (CE)1272/2008
Perméthrine (3-(2,2-dichlorovinyl)-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle) N°CAS 52645-53-1 N°CE 258-067-9 N° Index 613-058-00-2 N° REACh non applicable (substance active)	> 25 %	Toxicité aigüe 4 H302 Toxicité aigüe 4 H332 Sens. cut. 1 H317 Aquatique aigüe 1 H400 Aquatique chronique 1 H410 M=1000
Isotridécanol éthoxylé (8-15 OE) N°CAS 9043-30-5 N°CE 500-027-2 N° Index non attribué (auto-classification) N° REACh non disponible	> 25 %	Toxicité aigüe 4 H302 Lés. ocul.1 H318
Alcool benzylique N°CAS 100-51-6 N°CE 202-859-9 N° Index 603-057-00-5 N° REACh non disponible	10 – 30 %	Toxicité aigüe 4 H302 Toxicité aigüe 4 H332

Autres composants pertinents

Ethane-1,2-diol N°CAS 107-21-1 N°CE 203-473-3	Composants résiduels de la colle PVA: non significatifs pour la classification mais faisant l'objet de VLEP. Voir la Section 8.
Polymère sur base de diisocyanate d'hexaméthylène N°CAS 125252-47-3	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle N°CAS 108-65-6 N°CE 203-603-9	
Diisocyanate d'hexaméthylène N°CAS 822-06-0 N°CE 212-485-8	

Voir la Section 16 pour le libellé des indications de danger H.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**TRITHOR S**

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 4 sur 11

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours**

Remarques générales	<p>Compte-tenu de la présentation et de l'usage du produit fini, l'exposition à la solution imprégnante sera limitée.</p> <p>Toutefois, en cas de doute ou de malaise, si vous pensez que vous avez été en contact avec la solution ou irrité, appeler un Centre Antipoison ou un médecin. Si possible lui montrer l'étiquette ou cette FDS.</p>
Après inhalation	<p>En cas de maux de tête, malaise, vertiges, gêne respiratoire, amener la personne au grand air et la placer en position semi-assise. Si les symptômes persistent, contacter le Centre Antipoison ou un médecin.</p>
Après contact avec la peau	<p>L'irritation est peu probable. Le cas échéant, rincer à l'eau tiède pendant 5 minutes. Chez les personnes sensibilisées, une réaction allergique peut nécessiter de consulter un médecin.</p>
Après contact avec les yeux	<p>Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Les paupières doivent être maintenues écartées afin d'assurer un bon rinçage. Ne pas faire couler vers l'œil non contaminé. Consulter un spécialiste en cas de douleur ou de rougeur persistante.</p>
Après ingestion	<p>Rincer la bouche avec de l'eau et recracher plusieurs fois.</p>
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	<p>Le contact de la solution imprégnante avec les yeux peut causer des effets irritants, tels que rougeur, larmolement, sensation de brûlure, voire des lésions irréversibles, en fonction de la rapidité d'intervention.</p> <p>En cas de contact ponctuel avec la peau, les pyréthrinoïdes (perméthrine) provoquent une paresthésie locale et/ou typiquement faciale, avec démangeaisons, picotements, engourdissement. Le produit n'est pas considéré comme pouvant causer plus qu'un inconfort passager. Les symptômes apparaissent généralement 30 minutes après l'exposition, avec un pic à 8 heures, et disparaissent progressivement dans les 24h suivantes.</p> <p>En cas d'exposition répétée, des réactions allergiques peuvent apparaître.</p>
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	<p>Traitement symptomatique.</p> <p>Une crème à base de vitamine E peut soulager les effets cutanés.</p> <p>Le produit contient une substance active de la famille des pyréthrinoïdes. NE PAS confondre avec un organophosphoré.</p> <p>Fontaine oculaire sur le lieu de travail.</p>



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRITHOR S

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 5 sur 11

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Appropriés : Poudres chimiques ou dioxyde de carbone (CO ₂) pour de petits feux. Mousse (feux importants). NE PAS utiliser : Jet d'eau "bâton".
Dangers particuliers résultant du mélange	Combustible. Les différents composants du produit fini sont susceptibles de libérer principalement des oxydes de carbone, ainsi que de l'acide chlorhydrique. En cas de combustion incomplète, également acides organiques, aldéhydes, alcools. Prévoir un moyen de rétention des eaux d'extinction (produit dangereux pour l'environnement).
Conseils aux pompiers	Porter des vêtements d'intervention avec un appareil respiratoire lorsque le feu à combattre implique de grandes quantités de produit.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter le contact de la toile imprégnée avec les yeux et la peau.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le contact du film avec la pluie ou les eaux de surface.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Récupérer le film, et traiter comme un déchet s'il a été détérioré. Voir la section 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Voir la Section 8 de cette FDS pour les détails concernant les équipements de protection individuelle et s'assurer que les mesures sont respectées. Éviter le contact de la solution imprégnante avec les mains et les yeux. Avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes, se laver systématiquement les mains et les autres surfaces de peau exposées avec du savon.
Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités	L'entrepôt de stockage doit être sec, frais, bien ventilé et protégé des rayons directs du soleil. Prévenir l'accumulation d'électricité statique par les films de polyéthylène (mise à la terre).
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Traitement préventif contre les termites. Produit destiné aux professionnels du bâtiment.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRITHOR S

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 6 sur 11

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Il n'existe pas de Valeur Limite d'Exposition Professionnelle pour les composants majoritaires.

À titre d'information, il existe une valeur limite réglementaire indicative (VME) de 1 mg/m³ pour le pyrèthre naturel.

Certains composants minoritaires (additifs, impuretés) font également l'objet de VLEP :

Ethane-1,2-diol (vapeurs) :

VME (8h) = 20 ppm = 52 mg/m³

VLCT (15 min) = 40 ppm = 104 mg/m³

Valeurs réglementaires indicatives pour l'Union Européenne et la France.

Diisocyanate d'hexaméthylène :

VME (8h) = 0.01 ppm = 0.075 mg/m³

VLCT (15 min) = 0.02 ppm = 0.15 mg/m³

Valeurs réglementaires indicatives pour l'Union Européenne, contraignantes pour la France.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle :

VME (8h) = 50 ppm = 275 mg/m³

VLCT (15 min) = 100 ppm = 550 mg/m³

Valeurs réglementaires indicatives pour l'Union Européenne, contraignantes pour la France.

Autres valeurs limites d'exposition dans les conditions d'emploi

Pas de DNEL ni de PNEC disponible.

Perméthrine :

ADI = 0.05 mg/kg p.c./j

ARfD = 1.5 mg/kg p.c.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Travailler dans un endroit ventilé.
Respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection recommandées.

Protection des mains

Gants recommandés (néoprène ou nitrile ; PVC déconseillé).



Protection de la peau

Vêtements de travail ordinaire, à manches longues.

Protection respiratoire

En cas de gêne, utiliser un masque à cartouches (type A2P3).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Respecter les obligations de la législation communautaire relative à la protection de l'environnement.

Produit dangereux pour les organismes aquatiques : ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRITHOR S

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 7 sur 11

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les informations ne sont pas pertinentes pour le produit fini (article). A titre indicatif, des données sont fournies sur la solution imprégnante ou ses composants déterminants.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Toile non tissée en fibres de polyester, imprégnée d'une solution à base de perméthrine, et insérée entre deux films de polyéthylène (blancs) collés.
Odeur	(pas de donnée)
pH	4.2 - -6.2 (solution imprégnante à 50 g/L)
Point de fusion	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	> 96°C (solution imprégnante)
Inflammabilité (solide, gaz)	Combustible. Aucun composant inflammable dans la solution imprégnante.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	<i>Alcool benzylique</i> : 1.3 - 13 % vol. (air)
Pression de vapeur	<i>Perméthrine</i> : 0.003 mPa à 25°C <i>Alcool benzylique</i> : 13 Pa à 30°C
Taux d'évaporation	<i>Alcool benzylique</i> : 1750 (oxyde de diéthyle = 1)
Densité de vapeur	<i>Alcool benzylique</i> = 3.72 (air = 1)
Densité	ca 1.02 g/mL (solution imprégnante)
Solubilité	La solution imprégnante est dispersible. <i>Perméthrine</i> : < 6 mg/L
Coef. de partage n-octanol/eau	<i>Perméthrine</i> : Log Kow = 6.5
Température d'auto-inflammabilité	<i>Alcool benzylique</i> : 436°C
Température de décomposition	(pas de donnée)
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	(aucun composant concerné)
Propriétés comburantes	(aucun composant concerné)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	(pas de donnée)
Stabilité chimique	La solution imprégnante est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Les films de polyéthylène peuvent accumuler les charges électrostatiques.
Conditions à éviter	Voir la Section 7 pour les recommandations de stockage et de manipulation.
Matières incompatibles	Eviter le contact avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Voir la Section 5 pour les produits de combustion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**TRITHOR S**

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 8 sur 11

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contient de la perméthrine, peut provoquer une réaction sensibilisante. A titre indicatif, des données sont fournies sur la solution imprégnante ou ses composants déterminants. Toutefois, compte-tenu de la présentation du produit et des conditions prévues d'utilisation, l'exposition, donc le risque pour l'opérateur, sont supposés faibles.

Toxicité aiguë	La solution imprégnante est classée NOCIVE par ingestion et par inhalation.
Ingestion	DL ₅₀ orale (rat) ca 1580 mg/kg (valeur calculée pour la solution) Symptômes chez l'animal (perméthrine) : tremblements, hyperactivité, salivation.
Inhalation	Eternuements, toux, gêne respiratoire, maux de tête, vertiges.
Dermique	La substance active (perméthrine) a une faible pénétration cutanée. La présence de tensio-actif peut l'augmenter, mais aucune toxicité n'est attendue par cette voie.
Corrosivité / Irritation	
Yeux	RISQUE DE LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. Classification de la solution imprégnante basée sur la teneur en alcool éthyloxy (tensio-actif). Effets irréversibles sur la cornée en cas de contact prolongé.
Peau	Chez l'homme, le contact cutané avec les pesticides pyréthrinoïdes (perméthrine) peut provoquer une paresthésie (trouble de la sensibilité tactile), caractéristique notamment au niveau du visage (sensations passagères de brûlure, démangeaison, picotements), amplifiée par la sueur ou l'eau chaude.
Sensibilisation	SENSIBILISANT. Classification de la solution imprégnante basée sur la teneur en perméthrine. Pas de donnée pour la sensibilisation respiratoire.
Toxicité à dose répétée	Chez le rat, l'administration de perméthrine à des doses allant jusqu'à 2500 ppm dans l'alimentation montre des effets sur le système nerveux central, tels que tremblements et hypersensibilité au bruit, mais uniquement pendant les deux premières semaines de traitement. Ces effets ne sont pas observés chez la souris. On note également une hypertrophie du foie chez les deux espèces.
Cancérogénicité	Pas de potentiel, d'après les données disponibles sur les constituants de la solution imprégnante. <i>Perméthrine : classée dans le groupe 3 par le CIRC (données chez l'animal ne permettant pas la transposition chez l'homme)</i>
Mutagénicité	Pas de potentiel, d'après les données disponibles sur les constituants de la solution imprégnante. <i>Perméthrine : non mutagène in vitro et in vivo.</i>
Toxicité pour la reproduction	Pas de potentiel (fertilité et développement), d'après les données disponibles sur les constituants de la solution imprégnante.
Autres informations	Les pyréthriodes de synthèse sont des neurotoxiques qui agissent au niveau des axones dans les systèmes nerveux central et périphérique en retardant la fermeture des canaux sodium.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**TRITHOR S**

Date de révision : 20/07/2018
Version: 5.0

Page 9 sur 11

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

A titre indicatif, des données sont fournies sur la solution imprégnante ou la substance active (perméthrine). Toutefois, compte-tenu de la présentation du produit et des conditions prévues d'utilisation, l'exposition, donc le risque pour l'environnement, sont supposés faibles.

Toxicité	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. (solution imprégnante)
Toxicité pour le milieu aquatique	Poissons : CL ₅₀ (96h) = 0.019 mg/L Daphnies : CE ₅₀ (48h) = 0.0004 mg/L Algues : CE ₅₀ = 0.21 mg/L (valeurs calculées pour la solution imprégnante)
Autres organismes pertinents	<i>Perméthrine :</i> <i>Peu toxique pour les oiseaux.</i> <i>Très toxique pour les abeilles, mais avec un fort effet répulsif.</i>
Installations de traitement des eaux résiduaires	(pas de données)
Persistance et dégradabilité	
Biodégradation	<i>Perméthrine :</i> <i>Facilement biodégradable.</i> <i>Demi-vie dans le sol = 28 jours (laboratoire)</i>
Autres processus	<i>Perméthrine :</i> <i>Stable à l'hydrolyse, en particulier en milieu acide ou neutre.</i> <i>Stable à l'air, à la lumière, et à la chaleur.</i> <i>Constante de la loi de Henry = 0.19 Pa.m³/mol. Potentiel de volatilisation de la substance active à partir de l'eau (non pertinent pour la solution imprégnante en l'état, phase organique).</i>
Potentiel de bioaccumulation	<i>Perméthrine : potentiel de bioaccumulation (BCF = 43-750).</i>
Mobilité dans le sol	<i>Perméthrine : fortement adsorbée par le sol et les sédiments (Koc = 10471-86000).</i>
Résultats des évaluations PBT et vPvB	<i>Perméthrine : NON considérée comme PBT.</i>
Autres effets néfastes	La solution contient un halogène organique, peut contribuer à la valeur en AOX.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	Considéré comme un déchet dangereux au sens de la Directive 2008/98/CE. Éliminer le produit par une entreprise habilitée pour la collecte et le traitement des déchets chimiques suivant les dispositions locales/nationales. Ne pas jeter dans le milieu naturel.
Codes déchets / désignations	17 DECHETS DE CONSTRUCTION ET DE DEMOLITION 1702 bois, verre et matières plastiques 17 02 04* bois, verre et matières plastiques contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telles substances

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRITHOR S

Date de révision : 20/07/2018

Version: 5.0

Page 11 sur 11

Abréviations et acronymes

ADI: Dose Journalière Admissible
AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
AOX : Adsorbable Organic Halogen (halogène organique adsorbable)
ARfD: Dose Aiguë de Référence
BCF: Facteur de BioConcentration
CE50: Concentration d'Effet pour 50% des organismes exposés
CIRC : Centre international de Recherche sur le Cancer
CL50: Concentration létale, 50%CIRC
DL50: Dose létale médiane, ou dose létale 50%
DNEL: Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
ICPE : Installations classées pour la Protection de l'Environnement
Koc: coefficient d'adsorption
PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC: Predicted No Effect Concentration (concentration sans effet prévisible)
VLCT : Valeur Limite à Court Terme
VLEP : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VME : Valeur Moyenne d'Exposition

Textes et indications de danger
(H) cités aux section 2-3

Toxicité aigüe 4 : Toxicité aigüe catégorie 4
Lésions ocul. 1 : Lésions oculaires graves, catégorie 1
Sens. Cut. 1 : Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Aquatique aigüe 1 : Dangereux pour le milieu aquatique, Toxicité aigüe catégorie 1
Aquatique chronique 1 : Dangereux pour le milieu aquatique, Toxicité chronique catégorie 1

H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H332 : Nocif par inhalation.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Formation obligatoire des travailleurs sur le risque chimique.

Informations complémentaires

Zone de validité : France
Références :
Annexe II au Règlement (CE) N°1907/2006 "REACH" (modifiée par le Règ. (CE) N°453/2010)
Annexe VI au Règlement (CE) N°1272/2008 "CLP"
Directive 67/548/CEE "DSD", modifiée.
Directive 1999/45/CE "DPD", modifiée.
Règlement type de l'ONU : Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, 17^{ème} édition révisée (2011). ADR 2013.
Principales données sources :
FDS des fournisseurs
Permethrine : HSDB, IPCS INCHEM.
Diisocyanate d'hexaméthylène : FT INRS N°164 (2012)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle : Base de données INRS

Le produit TRITHOR S est considéré comme un article au sens du Règlement (CE) N°1907/2006 « REACH » ; l'obligation de rédaction d'une Fiche de Données de Sécurité conformément à l'annexe II ne s'applique donc pas. Toutefois, ce format reconnu a été utilisé dans le présent document à fins de transmission de l'information. Les données jugées pertinentes relatives à l'article fini ou à la solution active sont précisées dans les différentes sections.

Cette fiche de sécurité contient uniquement des informations relatives à la sécurité. Pour les autres données voir la bibliographie.

L'utilisation du produit est limitée aux personnes connaissant ses propriétés dangereuses et formées aux précautions de sécurité.